

Règlement

La carte Décllic' s'adresse à tous les jeunes de 6 à moins de 26 ans dont le domicile légal se situe dans le département de la Haute-Savoie. Les enfants mineurs voyagent sous la responsabilité de leurs parents.

Sont exclus de ce dispositif :

- la tarification UNIRESO,
- les déplacements à l'intérieur des ressorts territoriaux des autorités organisatrices de la mobilité (voir liste dans le guide des transports de Haute-Savoie).

La carte coûte 10€.

Elle est valable du 01.07.2018 au 31.08.2019.

Vérifiez que les dessertes autocars sont adaptées à vos besoins : la carte Décllic' ne peut pas être remboursée.

Conditions d'utilisation de la Carte Décllic' -26 ans

- Cette carte est rigoureusement personnelle.
- Cette carte ne vaut pas titre de transport.
- Présentez obligatoirement votre carte au conducteur pour le ticket à -50% et la carte + l'abonnement 300 ou 400 si vous en êtes détenteur.
- Présentez obligatoirement votre carte au contrôleur en cours de route.
- En cas de perte ou de vol, téléphonez au 04 26 73 30 31.
- Duplicata 10€.

Toute fausse déclaration entraînera le retrait de la carte Décllic', de l'abonnement et le remboursement des coûts.

Le passeport réduction des -26 ans en Haute-Savoie

Carte Décllic' -26 ans

Région Auvergne-Rhône-Alpes - A.S. - 05/2018 - @abacsstudio.com - Photo : @ Fotolia - Imprimé sur papier aux critères environnementaux



www.auvergnerhonealpes.fr



Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes



Antenne régionale
des transports interurbains
et scolaires en Haute-Savoie
3 rue du 30^e Régiment d'Infanterie
74000 ANNECY
Tél. 04 26 73 30 31
Fax 04 26 73 30 40
carte-decllic@auvergnerhonealpes.fr

Informations
& Inscription sur
www.auvergnerhonealpes.fr

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

